



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE BURY
60250

DÉPARTEMENT DE L'OISE

Téléphone : 03 44 56 52 54

Fax : 03 44 26 02 02

Arrondissement de Clermont

CANTON DE MOUY

Bury, le 20 mars 2020

Chères Burysiennes, Chers Burysiens,

Albert CAMUS dans son ouvrage La Peste écrivait :

« Beaucoup, cependant, espéraient toujours que l'épidémie allait s'arrêter et qu'ils seraient épargnés avec leur famille. En conséquence, ils ne se sentaient encore obligés à rien ».

Cette phrase est d'une brûlante actualité.

Nous avons gravi un niveau supplémentaire et actuellement le coronavirus **circule activement** sur notre territoire. **Le confinement strict et les règles d'hygiène rigoureusement suivies, sont les seuls moyens** de réduire l'intensité de l'épidémie et son impact sur la population afin de permettre aux structures sanitaires de faire face sans être complètement submergées, c'était et cela reste l'enjeu!!!

Depuis lundi et pour 15 jours au moins (sans doute beaucoup plus), les mesures de confinement décidées par le gouvernement sont entrées en vigueur. J'invite chacun d'entre nous à respecter les gestes barrières (se laver régulièrement les mains, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique et le jeter, saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades) ainsi que les interdictions de déplacement en vigueur. Il s'agit de nous protéger collectivement dans une épreuve inédite pour chacun d'entre nous.

L'heure est à la solidarité, notamment à l'égard des plus fragiles d'entre nous. Si vous avez dans votre entourage ou voisinage des gens en difficulté, je vous demande de rester vigilant quant à l'évolution de leur état de santé. Je sais pouvoir compter sur la solidarité de tous dans cette période qui démarre. N'hésitez pas à nous indiquer les personnes les plus isolées dont vous auriez connaissance.

La mairie de Bury adopte elle aussi les mesures de sécurité obligatoires mais reste à l'écoute de chacun d'entre-vous par tous les moyens de communication possibles : téléphone, email, site internet. Même si le fonctionnement des services est au ralenti conformément aux instructions ministérielles, n'hésitez pas à nous appeler pour toutes questions ou demandes, nous assurons une permanence téléphonique ainsi que les services d'urgence et d'état civil le matin de 8h30 à 12h30 au 0344565254. Nous mettons également à disposition des attestations pour les déplacements indispensables.

Il revient à chacun d'entre nous d'adopter les gestes et les comportements qui protègent. Nous sommes tous conscients des contraintes subies, mais il s'agit de notre santé et de celle des personnes qui nous entourent, restons solidaires.

Je suis et reste totalement mobilisé et à votre écoute pour toute question. La mobilisation du conseil municipal est également sans faille.

Notre mobilisation collective est primordiale et je sais pouvoir compter sur vous.

Je tiens à remercier toutes les personnes et notamment les soignants qui œuvrent chaque jour dans des conditions si difficiles sans compter ni leur peine, ni leur temps.

Bonne santé et bon courage à toutes et à tous
David Belval, Maire de Bury

